



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Draveurs, tenue le 13 janvier 2020, à 19 h, au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est, Gatineau à la salle Rolland-Bérubé sous la présidence de Catherine Martel en remplacement de Valérie Dionne.

Sont présents :

Valérie Garneau, Kathleen Leblanc, Romain Vanhooren, Yan Guilbault, Mélanie Labonté, Karine Sigouin, Christine Denault, Steeves Proteau, Chantal Lalonde, Vanessa Legault-Gagné, Marie-France Joannis, Martin Latour, Martine Charles, Mireille Savard, Isabelle Goyette, Catherine Martel, Jonathan Rozon, Patrick Danis, Céline Réhel, Karine Ann Ciura, Annick Plouffe, Marie-Claude Ouellet, Martine Roberge, Magna Dumassais, Anne-Marie Loiselle, Annick Tremblay.

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale de la CSD;
 Guy Bélair, directeur du Service des ressources informatique, clientèle et transport de la CSD;
 Michel Enright, directeur du Service des ressources éducatives de la CSD;
 Christian Laforest, directeur du Service du secrétariat général et des communications de la CSD
 Chantal Patrice, directrice du Service des ressources matérielles de la CSD

Les écoles non représentées sont :

Des Cépages, du Bois joli, du Cheval blanc, du Nouveau-monde, Sainte-Élisabeth, École secondaire du Versant, comité EHDAA

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La Vice-présidente souhaite la bienvenue aux membres, fournit quelques détails administratifs, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h02.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

- Le point 9 est devancé au point 6;
- Les points à l'ordre du jour sont décalés en conséquence.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et
 APPUYÉ par Monsieur Yan Guilbault d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 2 décembre 2019

IL EST PROPOSÉ par Madame Kathleen Leblanc et
APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau d'adopter le compte rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis de la Présidente

- Il n'y a aucun suivi au compte rendu à faire.
- La Vice-présidente souhaite Bonne année à tous les membres

5. Mot de la direction générale de la CSD

- Madame Manon Dufour souhaite Bonne année à tous
- Elle présente les directeurs présents pour les dépôts de documents
- Elle n'a pas de suivi à faire et n'a reçu aucune question écrite.

6. Dépôt : Consultation pour la politique d'achats

- Mme Chantal Patrice présente la consultation et explique les points qui ont été bonifiés ou modifiés.
- Question de Monsieur Romain Vanhooren : À quelle fréquence les montants sont révisés et le sont-ils en fonction de l'indice des prix à la consommation?
 - Mme Patrice informe que les montants ont été déterminés selon les politiques gouvernementales et en comparaison avec les autres CS
- Question de Madame Anne-Marie Loiselle : est-ce que la politique est seulement pour les biens meubles ou pour les cours d'école?
 - Madame Manon Dufour informe que la politique s'applique à tous les achats et qu'elle s'inscrit dans une optique de saine gestion des directions
- Question de Madame Catherine Martel : est-ce que la politique s'applique aux OPP;
 - Mme Dufour confirme que oui.
- Question de Monsieur Patrick Danis : est-ce que la CSD peut donner un exemple d'appel d'offre public vs sur invitation;
 - Mme Dufour informe qu'un appel d'offre public est affiché sur un site public et ouvert à tous (ex. appel pour des biens informatiques) alors que l'appel sur invitation est envoyé à trois fournisseurs.
- Question de Madame Mireille Savard : est-ce que la politique s'applique aux fondations?
 - Mme Dufour informe que les fondations sont différentes mais que dans les deux cas, il faut faire preuve de transparence en considérant plusieurs fournisseurs.
- Question de Monsieur Romain Vanhooren : est-ce que le plus bas soumissionnaire doit l'emporter ou si la qualité peut prévaloir?
 - Mme Dufour confirme que la qualité peut prévaloir
- Question de Monsieur Patrick Danis : est-ce que les contrats sont toujours sur un an?

- Mme Dufour informe que certains contrats peuvent être sur quelques années avec années optionnelles.
- La Vice-présidente rappelle que la consultation a été envoyée par courriel. Les commentaires sont requis pour le 20 janvier à Mme Valérie Dionne et Mme Catherine Martel.

7. Dépôt : Consultation sur le calendrier scolaire 2021-2022

- Monsieur Michel Enright présente la consultation et les principes retenus. Il mentionne que le primaire débute avec 4 jours pédagogiques et le secondaire avec 5 journées pédagogiques, à la demande des enseignants, et que le congé des fêtes commence en milieu de semaine puisque Noël sera un samedi.
- Question de Madame Mireille Savard afin de clarifier si la journée pédagogique en début d'année est pour l'intégration du secondaire 1?
 - Mme Dufour répond que non, il s'agit d'une demande des directions.
- Question de Madame Annick Tremblay afin de clarifier pourquoi la semaine de relâche commence en février alors que selon les principes guidant l'élaboration du calendrier, elle doit être en mars;
 - M. Enright mentionne que puisqu'une seule journée était en février, la décision à la table de consultation régionale a été de commencer le congé le 28 février.
- La Vice-présidente rappelle que le dépôt a été fait par courriel et elle informe les membres que l'exécutif s'est rencontré et a préparé une ébauche de résolution selon les principes utilisés pour les calendriers 2020-2021 afin de soumettre la résolution pour adoption à la présente réunion. La résolution sera présentée au point 11.

8. Dépôt : Consultation sur la répartition de la clientèle

- Madame Manon Dufour informe que le document fait suite aux consultations publiques qui ont fait ressortir que les parents veulent la stabilité d'école de territoire.
- Monsieur Guy Bélair présente le document.
 - Il mentionne que les changements principaux sont faits au secteur du Moulin.
 - Il informe les membres que l'édifice Brébeuf est en rénovation pour cette année et il sera libre en septembre 2020. La proposition est d'offrir aux 250 élèves du secteur de Chambord, une école de 'quartier' qui serait l'école Brébeuf. Les parents du secteur seront rencontrés mardi le 14 janvier pour leur présenter la proposition.
 - Pour le secteur Cheval Blanc, il y a une petite partie de la clientèle qui habite Val-des-monts mais va à Cheval Blanc, la CSD propose de les envoyer à l'Équipage.
- Question de Madame Anne-Marie Loïselle : combien d'élèves peuvent être accueillis à l'édifice Brébeuf?
 - M. Bélair informe que la capacité de l'édifice est de 327 élèves.
- Question de Monsieur Romain Vanhooren : pourquoi avoir effectué la consultation pendant la période des fêtes?
 - Mme Dufour informe que les directions devaient informer les CE qu'une consultation serait faite et que les délais seraient serrés; les délais ont été

déterminés par la durée des consultations publiques et les dates butoirs pour les conventions collectives.

- Question de Madame Mireille Savard : quelles écoles auront les maternelle 4 ans?
 - M. Bélair confirme que la planification est commencée et que certaines écoles en ont déjà. Quelques écoles sont ciblées pour l'an prochain et d'autres seront ciblées pour 2021.
- Question de Madame Mireille Savard : quelle sera l'utilisation de l'édifice St-Cœur-De-Marie?
 - Mme Dufour informe que l'édifice sera utilisé pour de la formation et qu'il s'agit d'un édifice administratif, l'édifice ne peut pas être mis à niveau pour une école et sera utilisé pour fournir un bureau fixe pour les intervenants mobiles (ex : orthopédagogue).
- Question de Madame Marie-Claude Ouellet : le transfert des occupants actuel de l'édifice Brébeuf sera fait à quel moment?
 - Mme Dufour informe que le transfert sera fait au printemps pour permettre d'installer l'équipement requis pour l'enseignement.
- La Vice-présidente rappelle que la consultation a été envoyée par courriel. Les commentaires sont requis pour le 20 janvier à Mme Valérie Dionne et Mme Catherine Martel.

9. Dépôt : Consultation pour la politique sur les commandites

- Monsieur Christian Laforest présente le document et les points principaux, et fournit quelques exemples.
- Questions de Madame Martine Roberge et Madame Anne-Marie Loiselle : est-ce possible de clarifier l'exemple de la mascotte Slush Puppie?
 - M. Laforest et Mme Dufour font référence aux lois entourant la publicité destinée aux enfants et informent qu'un événement commandité par une compagnie telle que Slush Puppie ne peut pas avoir la mascotte de la compagnie ou des verres avec la marque de la compagnie.
- Question de Madame Mélanie Labonté : si un représentant de la compagnie de chocolat venant mousser les ventes en faisant valoir la possibilité de gagner un prix, est-ce que ce serait permis?
 - M. Laforest confirme que ce pourrait être fait puisque le client recherché avec la vente du chocolat n'est pas l'enfant.
- Question de Monsieur Romain Vanhooren : est-ce qu'une mascotte de la banque TD serait permis considérant qu'un enfant ne peut pas s'ouvrir un compte?
 - M. Laforest fait référence aux 3 critères de la loi et Mme Dufour informe que la politique est pour uniformiser la compréhension des lois.
- Question de Madame Martine Roberge : si la compagnie Slush Puppie donne une serviette pour tous les enfants pour la commandite, est-ce acceptable?
 - Mme Dufour confirme que non puisque cette commandite serait considérée comme une publicité faite aux enfants.
- Question de Madame Catherine Martel : est-ce que la politique a été révisée par les services juridiques de la CSD?
 - M. Laforest confirme que oui

- Question de Madame Marie-France Joannis : est-ce que les commanditaires peuvent être affichés dans l'album des finissants;
 - M. Laforest confirme que ça peut être fait
- Commentaire de Madame Mireille Savard : elle mentionne que la politique couvre la surface et aurait aimé plus de profondeur;
- Question de Madame Anne-Marie Loïselle : est-ce que des compagnies peuvent commanditer des gilets pour des équipes sportives de l'école et avoir leur logo imprimé sur le gilet?
 - M. Laforest confirme que oui puisque la commandite est compatible avec la mission de l'école.
- Commentaire de Monsieur Romain Vanhooren : il félicite la CSD pour l'élaboration de la politique et demande si les articles 248 et 249 de la *Loi sur la protection du consommateur* peuvent être inscrits dans la politique;
- Question de Monsieur Romain Vanhooren : comment le CÉ peut accepter une commandite qui a été obtenue par l'OPP?
 - Mme Dufour confirme que le CÉ doit accepter les commandites selon la loi.
 - Madame Annick Tremblay demande si chaque commandite doit être acceptée ou si l'acceptation peut se faire par entérinement?
 - Mme Dufour confirme que l'acceptation peut se faire par entérinement si l'OPP soumet la liste des commanditaires habituels pour approbation avant de les contacter.
- Question de Madame Magna Dumassais : comment déterminé s'il y a conflit d'intérêt?
 - Mme Dufour mentionne que la définition est dans le texte et qu'il faut se référer à la politique sur la collusion et la corruption
- La Vice-présidente rappelle que la consultation a été envoyée par courriel. Les commentaires sont requis pour le 20 janvier à Mme Valérie Dionne et Mme Catherine Martel.

10. Dépôt : Consultation pour la politique sur la corruption et collusion

- M. Laforest présente le document et donne l'historique pour l'élaboration de la politique. Pour les risques identifiés comme élevés, la CS devait faire un plan d'action pour les atténuer.
- La Vice-présidente rappelle que la consultation a été envoyée par courriel. Les commentaires sont requis pour le 20 janvier à Mme Valérie Dionne et Mme Catherine Martel.

11. Résolution : Calendriers scolaires 2020-2021 et 2021-2022

- La Vice-présidente demande s'il y a des questions ou des commentaires sur la résolution envoyée par courriel et rappelle que la résolution couvre les 2 consultations, soit les calendriers 2020-2021 et les calendriers 2021-2022

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Marie Loïselle et
APPUYÉ par Madame Mélanie Labonté d'adopter la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Résolution : Politique admission et inscription

- La Vice-présidente demande s'il y a des questions ou des commentaires sur la résolution envoyée par courriel.

IL EST PROPOSÉ par Madame Martine Roberge et
APPUYÉ par Madame Céline Réhel d'adopter la résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Rapport des parents-commissaires

- Madame Annick Tremblay informe les membres des points suivants :
 - Dépôt des statistiques du Protecteur de l'élève : beaucoup moins de plaintes qui se rendent au Protecteur de l'élève, ce qui signifie que la CSD et directions d'écoles font un meilleur traitement des plaintes.
 - Présentation des programmes d'étude des écoles secondaires, y compris les concentrations au sein du cheminement régulier.
 - Le dépôt a été fait pour la consultation pour le calendrier scolaire 2021-2022.
 - À la parole au public, le CPE qui loue présentement l'édifice St-Cœur-de-Marie est venu plaider que l'échéancier pour terminer leur location est trop court (mars 2020)
 - La CSD renouvelait le bail par période de 2 mois mais a maintenant besoin de l'édifice
 - Information concernant un protocole d'entente avec la Ville au montant de 10 000 \$ pour l'embellissement de la cour d'école à la polyvalente le Carrefour

14. Rapport des comités

13.1 EHDAA

- Madame Annie Goudreau est absente mais a informé par courriel qu'il n'y avait aucun point à présenter.

13.2 Transport

- Madame Catherine Martel informe qu'il n'y a pas eu de réunion du comité depuis la dernière rencontre

13.3 Fédération des comités de parents du Québec

- Madame Annie Goudreau et Monsieur Jérôme Maltais sont absents mais ont informé par courriel qu'il n'y avait aucun point à présenter.

15. Écho des conseils d'établissement

- Madame Marie-Claude Ouellet informe que son CÉ (école le Tremplin) est maintenant sans papier.
- Monsieur Romain Vanhooren demande aux membres d'identifier à main levée les écoles qui ont reçu la consultation sur la répartition de la clientèle avant le congé des fêtes; 5 écoles lèvent la main.
- Madame Anne-Marie Loisel demande combien d'école connaissent la fondation CSD et les fonds disponibles pour les établissements; aucune main levée.
- Madame Karine Sigouin demande si tous les élèves sont éligibles à la maternelle 4 ans puisque les informations transmises par son école n'étaient pas claires;
 - La Vice-présidente confirme que seuls certains secteurs ont des maternelles 4 ans et que les élèves du territoire de l'école sont privilégiés pour l'admission. Les admissions sont ensuite ouvertes aux territoires avoisinants.

16. Points divers:

- Pièce de théâtre *Je courais, je courais* du théâtre Parminous
 - La Vice-présidente informe les membres que la pièce sera présentée le 12 février à l'auditorium de la polyvalente Nicolas-Gatineau. La publicité suivra par le biais des établissements. La pièce sera ouverte à tous les parents de la CSD.
 - Monsieur Yan Guibault demande si des représentations supplémentaires sont possibles si tous les sièges trouvent preneurs; la Vice-présidente informe qu'une seule représentation n'est possible puisque le comité doit payer pour les représentations.

17. Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 10 février 2020 à 19 h à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs.

18. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Marie Loisel et
APPUYÉ par Monsieur Yan Guibault que la séance soit levée à 20h42.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSULTATIONS VIRTUELLES

1. Consultation tenue le 6 février pour l'envoi d'une lettre au ministre dénonçant le bâillon pour le PL-40.
 - 22 votes valides
 - 22 POUR
 - Adoptée à l'unanimité

2. Consultation tenue du 21 janvier au 23 janvier sur un projet de réponse quant aux *Règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services, de technologies de l'information et de travaux de construction (57-01-01)*
 - 22 votes valides
 - 21 POUR; 1 CONTRE
 - Adopté à la majorité absolue

3. Consultation tenue du 21 janvier au 23 janvier sur un projet de réponse quant à la *Politique sur la commandite, la publicité et autres formes de communication-sollicitation (50-42-01)*
 - 22 votes valides
 - 22 POUR
 - Adopté à l'unanimité

4. Consultation tenue du 21 janvier au 23 janvier sur un projet de réponse quant à la *Politique relative à la gestion des risques en matière de corruption et de collusion (50-43-01)*
 - 22 votes valides
 - 22 POUR
 - Adopté à l'unanimité

5. Consultation tenue du 21 janvier au 23 janvier sur un projet de réponse quant à la *Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire et secondaire pour l'année scolaire 2020-2021*
 - 22 votes valides
 - 18 POUR; 1 CONTRE; 3 ABSTENTION
 - Dissidence d'Annick Tremblay (Nicolas-Gatineau)
 - Abstention de Vanessa Girard (des Cépages)
 - Adopté à la majorité absolue

6. Consultation tenue du 23 février au 24 février sur la proposition pour la division des districts scolaires
 - 22 votes valides
 - 17 POUR; 3 CONTRE; 2 ABSTENTION
 - Dissidences de Vanessa Girard (des Cépages) et de Chantal Lalonde (de la Traversée)

Comité de parents
Commission scolaire des Drapeurs

- Abstention de Steeves Proteau (de la Rose-des-vents)
- Adopté à majorité absolue

Catherine Martel
Vice-présidente

Annick Tremblay
Secrétaire remplaçante